

## **SAV NATATION**

POUR ÉVOLUER DANS L'EAU EN TOUTE SÉCURITÉ

MINISTERE DE LA VILLE –DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS – FFN – ANS **CAGV** 

## **INSCRIPTION**

NOM :	
PRENOM :	Marraine du dispositif : Malia Metella, medaillée olympique, ancienne championne d'Europe
NATIONALITE :	POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ LES SITES  WWW.Sports.gouv.fr  WWW.ffnatation.fr
Date de Naissance : (entre 2016-2010)	
L'enfant doit avoir 5 ans ans le premier jour du stage et ne pas être licencié a	u SAV NATATION)
Adresse :	
Code postalVille :	
Adresse Mail :	
Numéro de téléphone portable :	
SESSIONS : Merci de cocher la session retenue ou de numéroter l'or	dre de préférence
☐ 6-12 ANS DU 17/04 au 28/04/2023 15h15-16h1	
	0

**DOCUMENTS A ENVOYER POUR VALIDER DEFINITIVEMENT L'INSCRIPTION** Cette dernière se fera à réception par courrier postal de cette fiche accompagnée du formulaire fédéral avec réponse à la dernière page sur le formulaire de santé, et d'un chèque de caution de 15€ à l'ordre de SAV NATATION. Adresse : SAV NATATION 45 côte Saint Barthélemy 55100 VERDUN **ASSURANCE** Votre enfant sera assuré pendant la période du stage via la FFN, cette assurance coûte 15€ au club, qui n'en retouche aucune contrepartie.

DONS ACCEPTES Même si cette action est gratuite le club organisateur accepte les dons pour l'aider à son bon fonctionnement et la pérennité de ces actions. Tout personne peut effecteur un don qui ouvre droit à réduction d'impôt. Les paiements sont acceptés en chèque, espèces ou chèques ANCV. La somme de 15€ serait bienvenue. Si vous souhaitez à l'issue du stage effectuer un don vous pourrez abandonner votre chèque de caution et contribuer au fonctionnement du SAV NATATION, sinon il sera déchiré.

**ENGAGEMENT** Un stage n'a de valeur que si l'enfant est assidu, c'est-à-dire qu'il suit le maximum de séances. Le bénéfice est maximum si l'enfant vient à l'ensemble du stage qui est progressif. Aussi nous vous demandons en inscrivant votre enfant l'engagement à ce qu'il soit présent à toutes les séances. Les absences seront acceptées sur présentation d'un certificat médical.